

# Communiqué interne

**DESTINATAIRES :** Tous les employés, médecins, cadres et bénévoles  
**EXPÉDITRICE :** Marie-Pier Thériault, chef de service soutien à la gestion de la présence au travail  
**DATE :** Le 6 avril 2020  
**OBJET :** **Mesure de prévention additionnelle – COVID-19**

---

Suivant le changement de la situation sanitaire, l'ampleur de la pandémie actuelle, les éclosions dans nos CHSLD et la vocation de nos centres hospitaliers, plusieurs mesures sont actuellement mises en place dans nos différentes installations afin de vous protéger et de limiter la propagation de la maladie.

En complément aux mesures de prévention et contrôle des infections (PCI), au port des équipements de protection individuels (ÉPI) et aux mesures de distanciation sociale, nous sollicitons votre collaboration dans l'application d'une mesure additionnelle applicable à toute personne œuvrant dans notre organisation.

À compter d'aujourd'hui, nous vous demandons de prendre votre température, à l'aide d'un thermomètre personnel, avant chaque quart de travail et, si vous le pouvez, une deuxième fois dans votre journée, idéalement à la même heure à chaque jour.

Nous en profitons pour vous rappeler que vous ne devez pas vous présenter au travail si vous présentez l'un des symptômes suivant :

- Toux  
OU
- Fièvre (>38°C)  
OU
- Difficulté respiratoire  
OU
- Perte subite du l'odorat (Anosmie)

Vous devez aviser votre gestionnaire de votre absence puis prendre un rendez-vous pour un dépistage à la clinique dédiée aux employés en téléphonant au (450) 668-1010, poste 24632.

Vous devez aussi en informer le service de soutien à la gestion de la présence au travail, secteur infirmier, en appelant à la ligne COVID dédiée aux employés, soit le (450) 668-1010, poste 22676.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.